

**Arrêté ministériel de nomination du Président du jury de
la Communauté française à l'Université de Mons pour
l'année académique 2019-2020**

A.M. 09-10-2019

M.B. 21-01-2020

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale et de la Recherche scientifique,

Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 8 juillet 2005 réglant l'organisation et le fonctionnement des jurys d'enseignement universitaire de la Communauté française, article 3 ;

Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Mons en date du 13 mai 2019,

Arrête :

Article 1^{er}. - Monsieur Marc DEMEUSE, Professeur ordinaire, est nommé en qualité de Président du jury de la Communauté française, à l'Université de Mons, pour l'année académique 2019-2020.

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 14 septembre 2019.

Bruxelles, le 9 octobre 2019.

V. GLATIGNY